



Information/consultation du CSE sur la création et les impacts d'une entité dédiée à l'électricité et au software

Ampere et manque

**Déclaration SUD au Comité Social et Economique
extraordinaire du 2 décembre 2022**

Le projet Ampere est bien un démantèlement de Renault. L'objectif de la direction avec ce découpage du groupe est de faire plus de profit, plus de Marge Opérationnelle. Ce sera aux salariés de se débrouiller ensuite pour développer et sortir des véhicules dans un contexte rendu plus difficile.

Le fonctionnement futur apparaît comme une **usine à gaz**. Il ajoute de la complexité et risque de ralentir les projets. Comment respecter les planning V3P-4 avec ce découpage et des nouvelles relations client/fournisseur entre les équipes de développement ?

En fait, nous deviendrons tous des sous-traitants **mis en concurrence**. Cette concurrence se fera entre Ampere, Power et Horse (notamment pour la propriété des brevets) et les fournisseurs externes.

Cette scission va entraîner une charge de travail supplémentaire, une tendance à recréer des silos et des doublons alors que les effectifs sont en baisse. Des instances supplémentaires seront par exemple chargées de coordonner et d'arbitrer entre les différentes entités d'Ampere et de Power.

Ce projet est générateur de risques psychosociaux alors que ceux-ci sont déjà à un niveau élevé.

Cette scission suscite beaucoup de doutes, d'inquiétude et de rejet parmi les salariés. Beaucoup de collègues sont attachés à Renault. Les salariés qui travaillent pour Renault depuis 20 ou 30 ans voient à juste titre ce projet comme **la casse d'un constructeur automobile historique**.

Beaucoup de questions restent toujours sans réponse. **Ce projet n'est pas abouti** selon la direction elle-même, et nombre de nos questions seraient même prématurées selon elle.

Une expertise réellement indépendante aurait permis d'avoir plus d'informations. Nous regrettons que notre proposition d'un focus sur notre établissement de l'expertise votée en central ait été rejetée par les élus CFE-CGC et CFDT lors du CSE du 28 novembre 2022. Notre demande se situait pourtant dans le cadre de l'accord de méthode du 27 juillet 2022 signé en central par ces mêmes syndicats et par FO.

Cet accord de méthode valide ce démantèlement et empêche les CSE d'établissement ou de filiale impactés par Ampere de voter leur propre expertise, d'autant plus que l'expertise votée en CCSE le 7 juillet n'est pas une expertise obligatoire au sens de l'article L2315-94 du Code du Travail. **Cette expertise n'est pas indépendante** de la direction et beaucoup moins contraignante pour celle-ci.

Cet accord de méthode réduit en plus le délai entre l'information et la consultation de notre CSE à 3 semaines et 3 jours, alors que le délai légal est au minimum d'un mois. Ce délai de 3 semaines est bien insuffisant alors que ce projet a des impacts énormes sur nos conditions de travail et sur l'avenir de Renault.

Pour toutes ces raisons, les élus SUD au CSE voteront contre la création des entités d'Ampere et le démantèlement de l'Ingénierie Renault et de ses fonctions support.

Résultat du vote → Pour : 9 (CFDT), Contre : 25 (SUD, CGT, SM-TE, CFE-CGC), Abstention : 1 (FO)

Si la CFDT soutient ce projet délétère, qu'en est-il de la CFE-CGC ? Elle s'oppose à une expertise qui aurait pu apporter un supplément d'informations, s'abstient en CCSE puis se joint aux votes Contre en CSE ?!

Le vote du CSE est consultatif et n'empêche pas la direction de dérouler son projet. C'est cependant **un avertissement dont la direction aurait tout intérêt à tenir compte**.

Elections CSE : SUD renforce son score au 2nd tour

Au 2^{ème} collège (ETAM), SUD améliore légèrement ses scores du 1^{er} tour et obtient 2 élus CSE titulaires et 2 élus suppléants.

Merci à celles et ceux qui ont voté pour les listes SUD et ont répondu à notre appel à rester mobilisés pour ce second tour.

Malgré la baisse de nos moyens d'action due à la perte de notre représentativité, nous continuerons à défendre les droits, les emplois et les salaires de l'ensemble des salariés de l'établissement. Une défense qui s'impose d'autant plus face au démantèlement de Renault et à la remise en cause de nos accords d'entreprise.

⇒ Rejoignez-nous, inscrivez-vous à notre newsletter (en vous connectant à sudrenault.org) pour nous aider dans cette tâche et ce combat.

Élus SUD	2 ^{ème} collège (2 nd tour)	3 ^{ème} collège (1 ^{er} tour)
Titulaires	Christian Morel, Stéphanie Boudier	Emmanuelle Cohen-Solal
Suppléants	Christine Seigné, Emmanuel Ringuet	Cécile Thomas-Poignant

Résultat du 2nd tour des élections CSE du 5 et 6 décembre 2022 (+ comparaison 1^{er} tour) :

2 nd tour	Inscrits	Votants	Exprimés	CFDT	CFE-CGC	SUD	CGT	SM-TE	FO
1 ^{er} collège Titulaires et Suppléants	94	23 24,47% (-9,57%)	22 23,40% (-8,51%)	12 54,55% (+4,55%)		8 36,36% (-3,64%)			2 9,09% (-0,91%)
Élu Tit et Supp				1 + 1					
2 ^{ème} collège Titulaires	2432	1138 46,79% (-4,36%)	1109 45,60% (-4,03%)	360 32,46% (+1,06%)	227 20,47% (-1,07%)	208 18,76% (+1,19%)	128 11,54% (-1,22%)	117 10,55% (+1,69%)	69 6,22% (-1,65%)
Élus titulaires				3	2	2	1	1	0
2 ^{ème} collège Suppléants	2432	1130 46,46% (-4,44%)	1096 45,07% (-4,07%)	319 29,11% (+0,99%)	218 19,89% (-1,20%)	215 19,62% (+0,54%)	133 12,14% (-1,00%)	124 11,31% (-2,28%)	87 7,94% (-1,35%)
Élus suppléants				3	2	2	1	1	0

Froid de canard dans les ateliers et sur certains plateaux : Stop aux économies sur le dos des salariés

Atelier sellerie Ruche : « La température est entre 12° et 14°C même dans les bureaux. Lundi 12/12/22 à 12h : 11.8 ° C dans l'atelier, 13.8° C dans l'atelier de mesure. L'imprimante est même tombée en panne à cause du froid d'après le technicien. Cela fait déjà plusieurs semaines que ce sujet est remonté par les équipes mais aucune amélioration.

La direction pousse au télétravail, mais cela est impossible dans un atelier de maquettage. La direction est méprisante vis à vis de ses salariés. Nous espérons que cette situation sera réglée au plus tôt. » (mail envoyé le 12/12 par SUD à la direction de l'établissement)

CRP : SUD interpelle la direction (extrait du mail de SUD à la direction du 6 décembre)

« La température dans l'ensemble de l'atelier est à 14°C. A l'arrivée de l'équipe du matin (5h) la température était de 13°C. Outre l'inconfort de travailler dans le froid et le risque de tomber malade, les salariés du CRP ont le sentiment d'être méprisés et que la direction ne s'intéresse pas à leurs conditions de travail.

Les plaintes des salariés quant à la température sur nos lieux de travail sont récurrentes et pas seulement au CRP (Vélizy, Gradient, plateau ACO, Docapost, le magasin...).

La direction a-t-elle conscience qu'en se désintéressant des salariés travaillant au CRP, elle ne fait qu'augmenter leur démotivation ? Ce n'est pas aux salariés du CRP de faire les frais de la réduction des coûts d'énergie décidée par la direction ! »

⇒ Suite à l'intervention de SUD et aux protestations des salariés du CRP, la température est remontée cette semaine. N'hésitez pas à nous contacter si le problème persiste dans votre secteur.